

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du vendredi 11 septembre 2020

PRESENTS :

Mesdames MAZURIER Arlette, GALIBERT Christine, BOURGEOIS Christine, OURNAC-POUMAYRAC Emmanuelle,

Messieurs DYE Alexandre, FRAISSE Jean-Louis, M. BENIT Michel, VALENTI Fabien, CRESPIEN Jean-Pierre,

ABSENTS EXCUSÉS :

SENDRAS Sandra pouvoir donné à M le maire, BARON Françoise pouvoir donné à Mme Mazurier,

Secrétaire de séance : OURNAC-POUMAYRAC Emmanuelle

La séance débute à 18h30 par la lecture du compte rendu de la réunion 16 juillet 2020.

L'ordre du jour est ensuite examiné comme suit :

1. DELIBERATION : Délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire

Avant le conseil, le secrétariat a envoyé les propositions faites par le maire et les adjoints.

Un point d'interrogation reste sur le N°15 et 21.

- Pour la délégation n°15 le conseil donne délégation au maire. Une consultation du conseil peut être demandée au cas où une opportunité se présenterai.

- La délégation 21 étant donné que les limites sont fixés par le conseil municipal, la délégation n'est pas faite au maire.

Après lecture des autres propositions faites par le maire et les adjoints, le conseil approuve les propositions pour toutes les autres délégations.

Voté à l'unanimité

Vote pour : 11

Vote contre : 0

Abstention : 0

2. DELIBERATION : la formation des élus

M. le Maire explique que c'est une délibération de principe, tous les élus ont la possibilité de participer à des formations et que celles ci sont gratuites pour la commune.

Voté à l'unanimité

3. DELIBERATION : Adhésion Communes Forestières

Les Communes forestières, sont un réseau d'élus œuvrant au bénéfice des collectivités pour valoriser la forêt et les produits du bois en circuit court.

Michel BENIT, 2nd adjoint explique qu'il s'est renseigné sur le sujet et que la communauté de communes du Minervois au Caroux adhère aux communes forestières pour toutes les communes du territoire qui sont concernées. Le fait d'y adhérer de cette manière ferait doublon.

La communauté de commune prendra sa décision le 24/09/2020, dans le cas où celle-ci ne renouvellerai pas l'adhésion nous reviendrons sur notre décision.

Vote pour : 11

Vote contre : 0

Abstention : 0

4. DELIBERATION : vote du rapport de l'eau et de l'assainissement 2019

Sur 2019 :

Achetée par la commune : 35 735m³

Vendue aux administrés : 21 373m³ soit une différence de 14 362m³ liée aux fuites et à la consommation de la commune estimée à 1700m³.

La consommation est stable sur les 10 dernières années environ 30 000m³.

Nombre de branchements domestiques 338.

La somme facturée aux administrés 2,23€ m³ et 0,98€ pour l'assainissement + un abonnement forfaitaire de 43€.

Guy Tort, l'employé communal a constaté qu'il y a beaucoup moins de perte depuis les derniers travaux de réfection des réseaux. Il estime le gain à 40m³/jour.

Vote pour : 11

Vote contre :0

Abstention : 0

5. Désignation d'un référent TRIFYL

Trifyl société qui gère nos déchets. Personne ne se présente à part M. le Maire.

Le référent est donc M. le Maire

6. Questions diverses

- concession cimetièrre : demande faite par M et Mme Tisseyre (habitants de Cesseroas) pour acquérir une concession pour 2 personnes.

Jusqu'à maintenant la priorité était donné aux habitants d'Azillanet à cause du manque de place. Le nouveau conseil décide de poursuivre cette ligne de conduite.

- invitation à la fête des jardiniers le 04/10 à Labastide Rouairoux

- demande des enfants de faire un « skate parc ». Le conseil est plutôt d'accord à voir le coût et le lieu (fond de l'ancienne gare ou bien sur le plateau sportif) proposition à étudier.

- information sur le travail fait par la commission communication pour créer un nouveau site internet en collaboration avec Pierre Parent Infographiste

- Le maire et les adjoints veulent lancer une commission pour lancer un plan de stationnement sur toute la commune. Ce sujet sensible sera l'objet d'un vrai débat.

- Communication au sein du conseil, Arlette Mazurier et Emmanuelle Ournac-Poumayrac demande qu'il y est une communication transversale et que l'on reçoive les compte-rendus des conseils municipaux et des délégations extérieures ainsi que des commissions par mail,

- date prochain conseil 08/10 à 20h30– proposition de faire toujours le jeudi à 20h à priori personne n'est en désaccord.

La séance est levée à 20h30